



**Journée de travail autour de la réforme du BPJEPS Canoë kayak  
et Disciplines associées \_ Talence, le 11 avril 2025**

Texte de référence : arrêté du 27 novembre 2024

Présents : Bertrand JARDIN (jury), Line FAUVEL (Jury), Valérie ADALBEYRON (Jury), Cyril LEBLOND (Jury), Didier BAYLACQ (OF : SPS Pau), Philippe NIQUET (OF : CPA Lathus), Christophe CHARRIN (DRAJES).

## **1 Introduction à la journée de travail**

- Cadre institutionnel :

La mise en œuvre de la réforme des diplômes est pilotée par la DRAJES qui s'appuie sur les membres de jury et les organismes de formation. Chacun participe à cette journée au titre du rôle pour lequel il est légitime (membre de jury, OF, DRAJES) et y apporte sa contribution à ce titre.

- Un texte, des lectures

L'arrêté du diplôme est paru au JO, sa lecture laisse place à différentes compréhensions possibles. L'objet de la journée est de mettre cette lecture au travail du collectif.

- Le BC 2 fera l'objet d'un travail spécifique pendant la journée

## **2 Recueil des besoins des participants**

Expression individuelle par post it.

## **3 Travail en deux groupes autour de l'architecture du diplôme :**

### **3.1 Travail autour de l'appréhension des référentiels Activité / Compétences :**

Chaque groupe reconstitue l'architecture du diplôme qui lui est donnée de manière découpée (architecture et formulations issues mot pour mot du référentiel de l'arrêté du diplôme). Il s'agit de reconstruire l'articulation Bloc de Compétences / Activité professionnelle / Compétence pour chaque bloc.



Ainsi ce sont 40 éléments qu'il faut ré-agencer pour retrouver la cohérence du diplôme.

Les discussions et retours portent sur :

- La logique de l'architecture marquée par des hésitations à relier certaines compétences à telle ou telle activité professionnelle ;
- Des compétences liées aux publics dont les formulations sont assez proches : cela met en évidence que la compétence est « située » dans le contexte de l'activité professionnelle qui donne du sens à la rédaction d'une compétence. Décontextualisée, elle est difficile à situer ;
- Quelques compétences présentant de la nouveauté, notamment concernant la veille réglementaire (BC3) et l'aspect sécuritaire rattaché explicitement à la conduite de séance (BC3) ;
- Visuellement l'affichage montre des écarts de volume de compétences entre BC1 et BC3 (volume de compétences important) et BC2 (volume moins important), ce qui interroge par conséquent les volumes de formation, sans pour autant en faire un rapport mathématique.

### **3.2 Travail autour des liens entre Blocs de compétence et réalité du métier.**

Dans la continuité, les BC1 et BC2 sont travaillés au regard des « situations professionnelles de référence/typiques du métier ».

Il s'agit, pour chaque bloc de compétences, d'identifier les situations métiers concrètes qui sont typiques des activités professionnelles de chaque bloc :

- BC1, les situations professionnelles de référence (non exhaustif) identifiées sont :
  - Organiser, planifier, coordonner l'animation estivale ;
  - Organiser, planifier, coordonner la vie du club ;
  - Organiser, planifier, coordonner l'activité commerciale ;
  - Démarcher des publics scolaires, démarcher des clients ;
  - Participer à la rédaction du projet de club (développement, éducatif) ;
  - Mettre en place un évènement (journée porte ouverte, compétition / challenge, fête du club) ;
  - Faire un diagnostic de la structure ;
  - Etablir un budget prévisionnel / réalisé pour une action ;
  - Travailler à l'obtention de label(s).



- BC2, les situations professionnelles de référence (non exhaustif) identifiées sont :
  - Suivre et appliquer le cahier des charges de communication de la structure ;
  - Adapter les outils de communication en rapport avec les différents publics (handicap, enfants...) ;
  - Réaliser les convocations (sorties, stages, compétition) ;
  - Communiquer avec les adhérents avec les outils type whatsapp ;
  - Etablir, suivre un planning éditorial en utilisant les réseaux sociaux ;
  - Promouvoir les activités de la structure sur les réseaux sociaux ;
  - Alimenter / mettre à jour le site web de la structure pour assurer la communication commerciale ;
  - Administration / animation d'outils de gestion comme assoconnect ;
  - Produire des supports / données (photo, vidéo...) en veillant aux réglementations en la matière (RGPD...);
  - Créer des supports de communication (affiche, vidéos...).

Le groupe évoque la potentielle place de l'intelligence artificielle dans ces situations professionnelles.

## 4 Travail en grand groupe autour de l'ingénierie de formation du BC2

La formation professionnelle ayant vocation à développer des compétences, Christophe CHARRIN propose une définition de la compétence comme point d'appui à une approche d'ingénierie de formation « par compétences » (APC : approche par compétence).

### 4.1 Compétence :

Définition : savoir **agir** fondé sur une pratique **réflexive** impliquant la mobilisation et la **combinaison** efficaces de **ressources** individuelles (connaissances, savoirs faire, attitudes...) et du milieu (informations, personnes, matériels...) à l'intérieur de **situations problèmes jugées complexes**.

Par conséquent, pour être professionnalisante et développer des compétences la formation devrait proposer aux futurs professionnels de :

- Se situer dans l'action et non dans la théorie : d'où l'importance du terrain, du réel, de la mise en situation pour s'exercer à agir avec compétence ;



- Développer des ressources pour les mobiliser / combiner : développer des connaissances, savoirs faire technique, attitudes... n'est pas une fin en soi, la finalité est la capacité à les mobiliser en situation professionnelle ;
- S'appuyer sur un développement de leur réflexivité : être compétent c'est savoir agir et être capable de penser / analyser sur son savoir agir.

#### **4.2 Approche par compétence :**

Entreprendre une approche par compétence en matière de formation, c'est construire autour de 3 piliers complémentaires :

- Des contenus de formation : c'est ce que les formateurs mettent en place en organisme de formation pour que les futurs professionnels développent leurs ressources (savoirs S /connaissances, savoirs-faire SF, savoirs être/attitudes SE) (S, SF, SE) ;
- Des mises en situation professionnelles : ce sont des situations plus ou moins proches (aménagées) des situations professionnelles de référence pour s'exercer à faire le métier, à mobiliser des ressources...s'entraîner à être compétent :
  - En structure : c'est le principe même de l'alternance (que demande-t-on au stagiaire d'y faire ?) ;
  - En organisme de formation : c'est aussi un terrain d'exercice professionnel, « sécurisé », plus ou moins aménagé et reconstitué, organisé et accompagné par les formateurs ;
- De la réflexivité : être réflexif c'est savoir parler de son travail (réel), c'est élaborer une pensée sur son travail :
  - Quelles finalités / objectifs j'ai poursuivi dans mon action ?
  - Qu'ai-je mis en œuvre dans mon action ? (Etapas d'action, choix/décisions) ;
  - Quelles ressources j'ai mobilisé dans l'action ? (S, SE, SF)
  - Sur quoi je me suis basé pour agir, choisir, orienter mon action (observations, ressources) ;
  - Quelle(s) problématique(s) j'ai rencontré dans l'action ? Quel(s) chemin causal d'explication je peux supposer ?

Puis le groupe met cette approche en application sur le BC2.



## **5 Ebauche d'une approche par compétence au sujet du BC2**

### **5.1 Contenus de formation**

Les propositions du groupe :

- Découverte des usages et utilisation d'outils numériques de communication, savoir les choisir (pertinence, éthique, limites) ;
- Méthodologie en matière de communication ;
- Place et pratique de l'intelligence artificielle en matière de communication / promotion ;
- Les bases de la communication (principes, codes) ;
- L'adaptation des modes / supports / stratégies de communication et de promotion en fonction des publics ;
- Réflexion éthique à propos des outils et méthodes ;
- Resituer ces thèmes dans des transversalités spécifiques au champ professionnel : prévention (réseau sociaux, dépendance, consommation...), développement durable, RGPD, coût global...

### **5.2 Mises en situation professionnelles**

Les propositions du groupe :

- Réaliser un montage vidéo suite à un stage (OF) ;
- Participer à l'administration d'une association de stagiaire (portée par l'OF) prenant en charge divers projets d'organisation incluant des actions de promotion / valorisation de ses activités ;
- Organisation d'un évènement (structure d'alternance) pour lequel l'alternant réalise les tâches de communication / valorisation ;
- Réaliser des actions / supports de communications à partir de contextes fictifs (OF) donnés par le formateur.

### **5.3 Réflexivité**

Les propositions du groupe pour développer et pratiquer la réflexivité :

- Construire des indicateurs permettant au professionnel en formation de repérer la qualité de son action ;
- Développer une réflexion et un rapport de son action à des observables / indicateurs du savoir agir avec efficacité / de qualité ;



- Développer des regards croisés entre alternants (auto confrontations croisés avec vidéo par exemple) ;
- Accompagner l'apprenant en utilisant une posture d'explicitation pour l'amener à penser et verbaliser ce qu'il a fait en situation ;
- Travailler la capacité du stagiaire à orienter son attention (sur soi, son action, une partie d'une situation) et à « déplier » ce qui s'est passé dans une situation de travail.

## **6 Points de discussion à partir du nouvel arrêté de diplôme.**

### **6.1 Epreuve de certification du BC2**

Dans le secteur privé (contrairement au secteur associatif) il peut s'avérer plus difficile pour le stagiaire de mener deux actions de communication / valorisation différentes avec deux publics différents.

Devant cette difficulté, les discussions nous amènent à envisager la possibilité que l'une des deux actions présentées par le candidat sur cette épreuve de certification (BC2) puisse être issue du projet d'animation conçu et réalisé dans la structure d'alternance et servant de support à la certification du BC1. La DRAJES prendra position sur cette question, en s'appuyant sur les membres de jury, et en cohérence avec le pilotage de la réforme des autres diplômes au sein de la DRAJES (puisque, pour rappel, le BC2 est commun à toutes les mentions du BPJEPS).

Les actions supports de la certification peuvent être des actions d'information, de promotion, de valorisation visant :

- La mobilisation des publics pour des activités et / ou des projets à venir et portés par la structure ;
- La valorisation des activités et /ou des projets réalisés par la structure auprès de différents publics.

Il est évoqué le besoin de pouvoir former les évaluateurs spécifiquement à cette nouvelle épreuve. Christophe CHARRIN répond favorablement à cette demande, la difficulté restant souvent à ce que les évaluateurs et évaluatrices se rendent disponible.

Un volume d'heure autour de 90h est évoqué par l'un des deux organismes de formation, pour l'instant il n'a pas de directive nationale en la matière.



## **6.2 Test d'Exigence Préalable**

Ces tests techniques doivent être validés par chaque candidat ayant le projet d'entrer en formation.

Il est rappelé que les TEP doivent être organisés et respectés tels qu'ils sont décrits dans l'arrêté du diplôme, pour chaque candidat.

Le texte prévoit que l'ordre de réalisation des 3 tests est à la main de l'organisme de formation.

Les participants à la réunion estiment que les critères de réussite et les observables détaillés dans l'arrêté sont suffisants pour les évaluateurs. La DRAJES produira un document régional commun pour le passage des TEP.

## **6.3 Prérequis à la certification de l'UC3**

Le travail réalisé par les membres de jury sur les attendus de certification de l'UC4 de l'ancien diplôme vont être réutilisés / complétés (nouvelles épreuves) pour constitution, par la DRAJES d'un document d'évaluation régional commun.

Quelques éléments à affiner :

- Lancer de corde : quelle distance de lancer par rapport à la berge demander ? Lancer unique ? 2 essais comme les certifications actuelles ?
- Kayak de mer : les épreuves s'appuient sur des points de repère caractéristiques de côtes rocheuses plus difficiles à trouver dans le sud-ouest.
- Raft : l'épreuve consiste-t-elle à retourner et à remonter dans le raft ? Les discussions au sujet de l'épreuve de mouflage s'orientent vers une mise en situation en bord de rivière, reconstituée, plutôt qu'en situation réelle.

Voir ce qui va se faire dans les autres régions et la cohérence des épreuves avec le niveau DEJEPS.

## **6.4 Quid des activités non évaluées en certification ? Quelle place dans la formation ?**

Il est rappelé que la détention du diplôme garantit un niveau de formation sur les différents supports techniques couverts par les prérogatives du diplôme (code du sport).

Du point de vue des organismes de formation, le waveski resterait un support de formation pertinent, la nage en eau vive nécessitera plus de formation puisque



potentiellement elle peut être choisie comme épreuve de prérequis par les candidats.

### **6.5 Epreuve de certification du BC3**

Le temps manquant sur cette journée pour discuter des modalités de certification du BC3, un temps de réunion de visio (membres de jury et OF) sera programmé prochainement sur le sujet.

#### **Suites à donner :**

- Une visio de travail pour lever les quelques zones d'ombre restant sur les prérequis du BC3 (lancer de corde et raft) et la certification du BC3 ;
- Production des documents régionaux : passage des TEP, évaluation des prérequis, grille de certification BC3 ;
- Demande d'habilitation par les deux organismes de formation d'ici l'été, à partir d'un dossier d'habilitation type en cours de construction à la DRAJES ;
- La demande d'habilitation devra tenir compte des principes de l'approche par compétence.